

3.

Distribution de produits et services financiers

- 3.1 Avis et communiqués
 - 3.2 Réglementation
 - 3.3 Autres consultations
 - 3.4 Retraits aux registres des représentants
 - 3.5 Modifications aux registres des inscrits
 - 3.6 Avis d'audiences
 - 3.7 Décisions administratives et disciplinaires
 - 3.8 Autres décisions
-

3.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Avis de publication

Avis 31-341 du personnel des ACVM : Décisions générales dispensant des personnes inscrites de certaines dispositions de la deuxième phase du MRCC du Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites

Veillez prendre note que la décision 2015-PDG-0083 est publiée à la section 3.8.1 du présent bulletin.

(Texte publié ci-dessous)

Avis 31-341 du personnel des ACVM

Décisions générales dispensant des personnes inscrites de certaines dispositions de la deuxième phase du MRCC du *Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites*

Le 21 mai 2015

Introduction

Tous les membres des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « **ACVM** » ou « **nous** ») ont prononcé des décisions similaires prévoyant une dispense de l'application de certaines dispositions du *Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites* (le « **Règlement 31-103** ») ayant trait aux modifications de la deuxième phase du modèle de relation client-conseiller apportées au Règlement 31-103, qui entrent en vigueur progressivement en 2015 et 2016 (les « **modifications 2015-2016 de la deuxième phase du MRCC** »).

Contexte

L'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (l'« **OCRCVM** ») et l'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels (l'« **ACFM** ») (ces organismes d'autorégulation sont désignés collectivement « **OAR** ») ont apporté à leurs règles respectives des modifications largement harmonisées avec les modifications 2015-2016 de la deuxième phase du MRCC.

Certaines sociétés inscrites ont indiqué qu'il pourrait se révéler difficile de mettre en œuvre les modifications 2015-2016 de la deuxième phase du MRCC ou les dispositions correspondantes des OAR au plus tard à l'entrée en vigueur de celles-ci.

Elles ont en effet relevé certaines difficultés techniques liées à la transmission de l'information prévue dans les modifications 2015-2016 de la deuxième phase du MRCC ou les dispositions correspondantes des OAR.

Résumé de la dispense

Pour traiter ces questions, les membres des ACVM (à l'exception de l'Autorité des marchés financiers en ce qui concerne la dispense ouverte aux sociétés membres de l'ACFM) ont prononcé des dispenses similaires renfermant les dispositions suivantes :

1. **Non membres des OAR : Prolongation du délai de mise en œuvre de certaines dispositions; dispense supplémentaire visant à remédier aux difficultés techniques.**

Dispense conditionnelle de l'application de certaines modifications 2015-2016 de la deuxième phase du MRCC accordée à des non membres des OAR :

- Concernant les nouvelles obligations relatives à la valeur marchande, au coût des positions, aux relevés de compte, aux relevés supplémentaires, aux relevés des courtiers en plans de bourses d'études et aux relevés des porteurs qui entrent en vigueur le 15 juillet 2015, les sociétés inscrites peuvent transmettre les relevés pour la période se terminant le 31 décembre 2015, au lieu de celle couvrant le 15 juillet 2015.
- Dans les cas où la société utilise la valeur marchande au lieu du coût des positions comme il est prévu dans les dispositions relatives à l'information sur le coût des positions,
 - lorsque les positions sont transférées d'une autre société inscrite, il est possible d'indiquer seulement dans le relevé que la valeur marchande est utilisée au lieu du coût de la position, sans préciser qu'il s'agit de celle à la date du transfert;
 - lorsqu'il s'agit de comptes existants, la date du 31 décembre 2015 peut être utilisée ou une date antérieure choisie par la société qui sera la même pour tous les « clients semblables » de la société qui détient le titre, et non pour *tous* ses clients;

Pour l'application de la décision, on entend par « clients semblables » les clients suivants :

- a)* ceux dont les comptes ou les positions sur titres ont été transférés ensemble;
 - b)* ceux qui sont sur le même système de déclaration dans le cas où la société inscrite a plus d'un système;
 - c)* ceux dont, selon une personne raisonnable, les comptes ou les positions sur titres semblent similaires sur le plan de l'enregistrement ou du calcul de la valeur marchande ou du coût des positions.
- Il n'est pas obligatoire d'indiquer dans des relevés supplémentaires les titres couverts par un fonds de protection des investisseurs (nous prévoyons publier ultérieurement un projet de modification de cette obligation). Les obligations d'information actuelles de l'OCRCVM concernant le fonds de protection des investisseurs demeurent en vigueur. L'ACFM a établi des obligations équivalentes qui entreront en vigueur le 31 décembre 2015.

- L'obligation d'inclure dans les rapports sur le rendement des placements l'information sur la valeur marchande au 15 juillet 2015 et ultérieurement peut être satisfaite de la façon suivante :
 - si la société a décidé d'établir son rapport par année civile (c'est-à-dire que ses premiers rapports porteront sur la période allant du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016), en incluant l'information au 1^{er} janvier 2016 et ultérieurement (elle n'est tenue de fournir l'information pour aucune période antérieure), ou à une date antérieure au 1^{er} janvier 2016 qu'elle choisit et qui est la même pour tous ses clients semblables;
 - si son rapport n'est pas établi par année civile (par exemple ses premiers rapports porteront sur la période allant du 15 juillet 2016 au 14 juillet 2017), en incluant l'information au 15 juillet 2015 et ultérieurement, ou à une date antérieure au 15 juillet 2015 qu'elle choisit et qui est la même pour tous ses clients semblables.
- L'obligation d'inclure dans les rapports sur le rendement des placements l'information sur le rendement total annualisé depuis l'ouverture du compte ou pour la période commençant le 15 juillet 2015 peut être satisfaite de la façon suivante :
 - si la société a décidé d'établir son rapport par année civile, en fournissant l'information pour la période de 12 mois se terminant le 31 décembre 2016 (elle n'est tenue de fournir l'information pour aucune période antérieure ni dans les rapports subséquents couvrant les périodes de 12 mois se terminant le 31 décembre 2017 et chaque année civile qui suit);
 - si son rapport n'est pas établi par année civile, en fournissant l'information pour l'une ou l'autre des périodes suivantes :
 - A) celle commençant à l'ouverture du compte, si le compte a été ouvert pendant au moins 1 an avant la date du rapport;
 - B) celle commençant le 15 juillet 2015 *ou une date antérieure choisie par la société et qui est la même pour tous ses clients semblables*, si le compte a été ouvert avant le 15 juillet 2015 (la société n'a pas à conclure qu'elle croit que l'information depuis l'ouverture du compte n'est pas disponible; le choix de la date devrait reposer sur des motifs raisonnables).

2. **Membres des OAR : règles régissant les membres au lieu des modifications 2015-2016 de la deuxième phase du MRCC.** Les membres des OAR peuvent être dispensés des modifications 2015-2016 de la deuxième phase du MRCC, à condition de se conformer aux dispositions correspondantes des OAR auxquelles ils sont assujettis.

Le membre d'un des OAR qui souhaite obtenir une dispense discrétionnaire de l'application de toute disposition autre que celles liées aux activités d'un gestionnaire de fonds d'investissement ou d'un courtier en plans de bourses d'études s'adressera uniquement à son OAR : il n'est pas tenu de présenter en plus aux ACVM une demande de dispense de la disposition correspondante du Règlement 31-103.

Les membres des ACVM prévoient publier un projet de règlement modifiant le Règlement 31-103 afin de modifier définitivement certaines des modifications 2015-2016 de la deuxième phase du MRCC. Les OAR entendent apporter des modifications administratives à leurs règles en vue de les harmoniser avec certaines des dispenses discrétionnaires décrites au paragraphe 1 du présent avis.

Décision

La décision prendra effet le 15 juillet 2015.

Pour obtenir les dispositions précises de la dispense résumées ci-dessus, on peut consulter les décisions applicables sur les sites Web de certains membres des ACVM, dont les suivants :

www.lautorite.qc.ca
www.albertasecurities.com
www.bcsc.bc.ca
www.msc.gov.mb.ca
www.gov.ns.ca/nssc
www.nbsc-cvmnb.ca
www.osc.gov.on.ca/en/Dealers_omnibus-orders.htm
www.fcaa.gov.sk.ca

Questions

Pour toute question, veuillez vous adresser à l'une des personnes suivantes :

Gérard Chagnon
Analyste expert en réglementation
Direction de l'encadrement des intermédiaires
Autorité des marchés financiers
418 525-0337, poste 4815 et 1 877 525-0337
gerard.chagnon@lautorite.qc.ca

Jason Alcorn
Conseiller juridique, Valeurs mobilières
Commission des services financiers et des
services aux consommateurs
(Nouveau-Brunswick)
506 643-7857
jason.alcorn@fcnb.ca

Christopher Jepson
Senior Legal Counsel
Compliance and Registrant Regulation
Commission des valeurs mobilières de l'Ontario
416 593-2379
cjepson@osc.gov.on.ca

Vida Lisa Mehin
Senior Legal Counsel
Capital Markets Regulation
British Columbia Securities Commission
604 899-6596 et 1 800 373-6393
vmehin@besc.bc.ca

Navdeep Gill
Manager, Registration
Alberta Securities Commission
403 355-9043
navdeep.gill@asc.ca

Liz Kutarna
Deputy Director, Capital Markets
Securities Division
Financial and Consumer Affairs Authority of
Saskatchewan
306 787-5871
liz.kutarna@gov.sk.ca

Chris Besko
Directeur, conseiller juridique
Commission des valeurs mobilières du Manitoba
204 945-2561 et 1 800 655-5244
(sans frais au Manitoba)
chris.besko@gov.mb.ca

Brian W. Murphy
Deputy Director, Capital Markets
Nova Scotia Securities Commission
902 424-4592
murphybw@gov.ns.ca

Katharine Tummon
Director
Office of the Superintendent
of Securities
Île-du Prince-Édouard
902 368-4542
kptummon@gov.pe.ca

Craig Whalen
Manager of Licensing, Registration and
Compliance
Office of the Superintendent of Securities
Gouvernement de Terre-Neuve-et-
Labrador
709 729-5661
cwhalen@gov.nl.ca

Gary MacDougall
Surintendant des valeurs mobilières
Ministère de la Justice
Gouvernement des Territoires du
Nord-Ouest
867 873-7490
gary_macdougall@gov.nt.ca

Rhonda Horte
Surintendante adjointe
Bureau du surintendant des valeurs
mobilières du Yukon
867 667-5466
rhonda.horte@gov.yk.ca

Shamus Armstrong
Directeur par intérim, Bureau
d'enregistrement
Ministère de la Justice, gouvernement du
Nunavut
867 975-6598
sarmstrong@gov.nu.ca

3.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

3.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

3.4 RETRAITS AUX REGISTRES DES REPRÉSENTANTS

Courtiers

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
ABDALLAH	JEAN	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2015-05-12
ALTIDOR	ANQUELIS	GLOBAL RESP CORPORATION/CORPORATION REEE GLOBAL	2015-05-06
AMADOU	KABIROU	SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC.	2015-04-30
AOUAD	TARIK	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2015-04-28
AUGER	CHANTALE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2015-05-01
BABIN	JOHANNE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2015-05-01
BARSETTI	ALDO	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2015-05-01
BASTIDE	NADINE	MICA CAPITAL INC.	2015-05-01
BEAUDET-BRISSON	JEANNINE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2015-04-30
BEDARD	FREDERICK	GESTION UNIVERSITAS INC.	2015-04-30
BENGHALEM	AYMAN	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2015-05-04
BERGERON	DANIEL	PLACEMENTS FINANCIERE SUN LIFE (CANADA) INC.	2015-04-28
BERNIER	REAL	PLACEMENTS FINANCIERE SUN LIFE (CANADA) INC.	2015-04-13
BESSASSE	DIEUDONNE	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2015-04-29
BIGAOUETTE	CHANTAL	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2015-05-12
BIHA-GAUMOND	DALI	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2015-05-04
BILODEAU	REJEANNE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2015-05-05
BOUAABDALLI	JAWAD	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2015-05-08
BOULANGER	JULIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2015-05-01
BOURDAGES	GUY	PLACEMENTS CIBC INC.	2015-05-14
BOYER	CLAUDE JR	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2015-04-20
BRAIS	SERGE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES	2015-05-08

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
		FINANCIERS INC.	
CAMPAGNA	SOPHIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2015-05-01
CARBONE	CLOTILDE	PLACEMENTS CIBC INC.	2015-05-04
CARDINAL-DUNBERRY	FLORENCE	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2015-05-07
CARON	STEPHANE	SCOTIA SECURITIES INC./PLACEMENTS SCOTIA INC.	2015-04-29
CARRIER	CLAUDE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2015-05-01
CHARLAND	NICOLE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2015-02-27
CHEN	ZHAO	SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC.	2015-04-30
COFFY	SAMUEL	PFSL INVESTMENTS CANADA LTD.	2015-05-06
CORMIER	BENOIT	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2015-05-13
COURCHESNE	MICHEL	PFSL INVESTMENTS CANADA LTD.	2015-05-01
COUTU	ANDRE	LA CAPITALE, SERVICES CONSEILS INC.	2015-04-04
CROTEAU	DENIS	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2015-05-14
CUSTODIA	MARIA	SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC.	2015-05-06
DAGENAIS	RACHEL	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2015-05-11
DAIGNEAULT	CINDY	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2015-05-02
DE TRINIDAD	JOSE	SERVICES D'INVESTISSEMENT QUADRUS LTEE.	2015-05-05
DEMERS	MARJORIE	LA CAPITALE, SERVICES CONSEILS INC.	2015-04-21
DEROUIN	DANIELE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2015-04-28
DESHAIES	ANNIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2015-05-01
DESROSIERS	SOPHIE	PLACEMENTS FINANCIERE SUN LIFE (CANADA) INC.	2015-04-30
DI GIOVANNI	STEFANIA	PLACEMENTS CIBC INC.	2015-04-28
DIA	FATOU	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2015-03-27
DICKO	FATOUmata	SCOTIA SECURITIES INC./PLACEMENTS SCOTIA INC.	2015-05-01
DIOUF	AÏTA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES	2015-04-27

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
		FINANCIERS INC.	
DOHENEY	KATHLEEN	LA PREMIERE FINANCIERE DU SAVOIR INC.	2015-04-22
DONATELLI	CHRISTINA	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2015-05-07
DROLET	GUY	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2015-02-24
DROLET	SYLVIE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2015-05-07
DUCHESNE	JEREMY	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2015-04-30
DUMONT	CELINE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2015-03-19
DUPUIS	MARTINE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2015-04-02
DUQUETTE-DIOTTE	JEAN-SEBASTIEN	SERVICES D'INVESTISSEMENT QUADRUS LTEE.	2015-04-24
ELBAZ	ARMAND	INVESTIA SERVICES FINANCIERS INC.	2015-05-14
EL-MAOULA	NOUR	PLACEMENTS CIBC INC.	2015-04-29
EMMANUEL	SENDY-LOO	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2015-05-06
ESSIAMBRE-LEMIEUX	JULIE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2015-05-04
FERLAND	SEBASTIEN	SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC.	2015-04-30
FOFANA	MOUSSA BALA	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2015-05-04
FORTIER	MARLENE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2015-04-28
FORTIN	DANIEL	SCOTIA SECURITIES INC./PLACEMENTS SCOTIA INC.	2015-04-20
FOUCAULT	JOHANNE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2015-05-01
FREDETTE	ELIZABETH	INVESTIA SERVICES FINANCIERS INC.	2015-05-13
FRENIERE	ALEXANDRE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2015-05-01
FURLANO	PATRICK	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2015-04-24
GAGNE	FRANCINE	PLACEMENTS CIBC INC.	2015-05-01
GAGNE	SYLVIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2015-04-30
GAGNE	LISE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2015-04-30
GALZIM	EL MAMOUN	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2015-05-14

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
GAUTHIER	JOHANNE	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2015-05-05
GERVAIS CHIASSON	DENISE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2015-05-01
GIACCARI	JENNIFER	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2015-05-01
GIRARD	SYLVIE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2015-04-23
GIROUX	DANIELE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2015-04-28
GOLDSTEIN	MATTHEW	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2015-05-11
GOYER	SIMON- XAVIER	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2015-03-30
GREENBERG	JOEL	MANULIFE SECURITIES INVESTMENT SERVICES INC.	2015-05-04
GREMION	NICOLAS	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2015-04-24
GRIFFITHS	MATHEW	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2015-05-08
GROSS	MARLA	MANULIFE SECURITIES INVESTMENT SERVICES INC.	2015-05-04
GUAY	FRANCE	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2015-05-01
GUILBAULT	BENOIT	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2015-04-27
GUILLAUME	STEPHANE THIERRY	LA CAPITALE, SERVICES CONSEILS INC.	2015-04-08
GUILLEMETTE	CHARLES	SERVICES EN PLACEMENTS PEAK INC.	2015-04-28
GUILLEMETTE	CLAUDE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2015-04-29
HA	TRONG CUONG	PLACEMENTS FINANCIERE SUN LIFE (CANADA) INC.	2015-05-01
HAMELIN	GUYLAINE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2015-05-07
HAMEL-LESIEUR	ALEXANDRE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2015-04-22
HASSANI	LAMIA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2015-04-23
HENRI	CELINE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2015-05-01
HOUDE	ANIK	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2015-04-28
HUANG	LONG JIE	SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC.	2015-04-27
ITTAH	MURIELLE	SCOTIA SECURITIES INC./PLACEMENTS SCOTIA INC.	2015-04-23
JACQUES	JESSICA	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS	2015-03-24

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
		INC.	
JACQUES	FRANCE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2015-05-08
JOMPHE	JOCELYNE	PLACEMENTS CIBC INC.	2015-04-30
KANDILLOTIS	ANNA-MARIE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2015-04-10
KARAKI	MAYSSAA	SCOTIA SECURITIES INC./PLACEMENTS SCOTIA INC.	2015-05-04
KEARNS	JEFFREY	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2015-05-13
KEBE	FATOU	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2015-04-24
KHAROUF	CHARLES	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2015-05-11
KHELIL	MOHAMED ANESS	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2015-05-07
KOJOK	BERNARD	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2015-05-11
KOUADIO	AMANI KOFFI ROMEO	GESTION UNIVERSITAS INC.	2015-04-27
KOULOZIAN	GIRAIR	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2015-04-28
KREIDY	ELIE	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2015-04-27
LABRECQUE	MARJORIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2015-05-08
LABRECQUE	MARTINE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2015-04-22
LACHOVSKY	JUSTIN	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2015-04-18
LALIBERTE	ALINE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2015-05-01
LALIBERTE	RAPHAEL	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2015-05-04
LALUMIERE	HELENE	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2015-05-08
LAMBERT	SIMON-PIERRE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2015-05-01
LAMBERT-LAPORTE	FRANÇOISE	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2015-05-02
LAMONTAGNE	VANESSA	SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC.	2015-04-24
LANOIE	SIMON	SCOTIA SECURITIES INC./PLACEMENTS SCOTIA INC.	2015-04-23
LAPARE	BERNARD	INVESTIA SERVICES FINANCIERS INC.	2015-04-27
LAPLANTE	FRANCOIS-OLIVIER	MAJESTIC ASSET MANAGEMENT LLC	2015-04-30

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
LAVIGNE	LINE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2015-05-01
LAVOIE	MELANIE	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2015-05-11
LAVOIE	ISABELLE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2015-05-01
LEBEL	CHRISTINE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2015-04-30
LEFEBVRE	DIANE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2015-05-01
LEGAULT	STEPHANE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2014-10-24
LEONARD	SARAH	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2015-05-02
LETOURNEAU	CAROLE	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2015-05-01
LEVESQUE	SUZIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2015-05-01
LORTIE	STEPHANIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2015-05-13
LUNG	HOI YIN	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2015-05-14
MACLEOD	STUART	IPC INVESTMENT CORPORATION	2015-05-14
MACMULLIN	CATHERINE ELSA	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2015-05-04
MAILHOT	MARC	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2015-04-27
MALO	SUZIE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2015-05-13
MARTIN	NATHALIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2015-02-21
MAURAI	CAROLINE	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2015-05-09
MAYRAND	SOPHIE	MERCER GLOBAL INVESTMENTS CANADA LIMITED	2015-04-24
MCKEOWN	JAMIE	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2015-05-04
MELOCHE	DANIELLE	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2015-04-24
MERCIER	YVETTE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2015-04-28
MERCILLE	LOUISE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2015-05-07
MORGA FLORES	MANUEL ANTONIO	PFSL INVESTMENTS CANADA LTD.	2015-04-30
MORISSETTE	MARYSE	GRUPE CLOUTIER INVESTISSEMENTS INC.	2015-05-12

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
MORIZE	ROMAIN	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2015-04-28
MORTON	LILLIAN	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2015-05-04
NADEAU	JOHANNE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2015-05-08
NAULT	JOHANNE	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2015-05-06
NOBILE	JOSIE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2015-04-13
NOURY	GUILLAUME	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2015-04-27
O'CONNOR	LAURIE	SCOTIA SECURITIES INC./PLACEMENTS SCOTIA INC.	2015-04-24
O'DELL DESJARDINS	MARIE-ÈVE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2015-04-29
OULDALI	WALID	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2015-05-01
PANNETON	EDITH	GESTION UNIVERSITAS INC.	2015-04-21
PARADIS	DENISE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2015-05-01
PARADIS	ALAIN	SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC.	2015-05-08
PARENT	LUCIE	PLACEMENTS CIBC INC.	2015-05-04
PATRY	JEAN- PHILIPPE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2015-05-14
PEEV	FILIP	MICA CAPITAL INC.	2015-05-01
PELLETIER	GUSTAVE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2015-05-12
PELLETIER	JEROME	SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC.	2015-05-11
PETERS	LINDA	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2015-05-14
POIRIER	JOSEE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2015-05-08
POIRIER	LUCE	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2015-04-24
POUDRIER	KARIM	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2015-04-14
POULIN	STEPHANIE	PLACEMENTS CIBC INC.	2015-05-01
RAHMATIAN	DARIO	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2015-05-04
RAHME	SARAH	PLACEMENTS CIBC INC.	2015-04-25
RAICHE	JULIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2015-04-05
RAMIREZ	FLOR DE	GESTION UNIVERSITAS INC.	2015-05-05

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
SANTAMARIA	MARIA		
RAYES	OMAR	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2015-04-25
REMILLARD	PATRICK	SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC.	2015-04-29
RINDERKNECHT	RICHARD	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2015-05-14
ROCHON	ANNE-MARIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2015-04-28
RONDEAU	DANIEL	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2015-04-23
ROSS	LINDY	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2015-04-28
SAVAGE	SYLVIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2015-05-01
SAVIN	GABRIELLA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2015-05-04
SHANNAN	SOUHEAR	LA PREMIERE FINANCIERE DU SAVOIR INC.	2015-04-24
SIDHU	RAJVINDER	HSBC INVESTMENT FUNDS (CANADA) INC./FONDS D'INVESTISSEMENT HSBC (CANADA) INC.	2015-04-29
ST-GELAIS	REMI	INVESTISSEMENTS EXCEL INC.	2015-04-17
ST-JEAN	ANNIE	INVESTIA SERVICES FINANCIERS INC.	2015-05-15
ST-PIERRE	DIANE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2015-05-01
SWARBRICK	JOANNE	SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC.	2015-04-24
TALBOT	ODETTE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2015-04-11
TALBOT	CATHERINE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2015-05-08
THEBERGE	ALAIN	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2015-04-24
THERIAULT	JOCELYNE	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2015-04-27
TOURNEYRIE	JEAN-BAPTISTE	SERVICES EN PLACEMENTS PEAK INC.	2015-05-12
TRAVERSY	FANY	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2015-04-22
TREMBLAY	JULIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2015-02-21
TREMBLAY	HUGUETTE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2015-05-07
TREMBLAY	KARL	SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC.	2015-05-08

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
TREMBLAY	CHRISTIANE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2015-05-08
TREMBLAY	FRANCE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2015-05-13
TREMBLAY	LILIANE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2015-04-30
TURCOTTE	BERNARD	PLACEMENTS CIBC INC.	2015-05-15
TZEMPELIKOS	KATERINA	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2015-05-04
VAILLANCOURT	PATRICE	SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC.	2015-04-29
VILLENEUVE-GIROUX	LINDA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2015-05-14
WENG	YUN JU	SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC.	2015-03-04
WONG	WAI YI	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2015-05-13
XIAO	YING	PLACEMENTS FINANCIERE SUN LIFE (CANADA) INC.	2015-05-06
YACHOUH	ELIAS	PLACEMENTS CIBC INC.	2015-05-01

Conseillers

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
MAYRAND	SOPHIE	MERCER GLOBAL INVESTMENTS CANADA LIMITED	2015-04-24

Cabinets de services financiers

Sans mode d'exercice

Liste des représentants qui ne sont plus autorisés à agir dans une ou plusieurs disciplines

Vous trouverez ci-dessous la liste des représentants dont au moins l'une des disciplines mentionnées à leur certificat de l'Autorité est sans mode d'exercice. Par conséquent, ces individus ne sont plus autorisés à exercer leurs activités dans la ou les disciplines mentionnées dans cette liste et ce, depuis la date qui y est indiquée.

Représentants ayant régularisé leur situation

Il se peut que certains représentants figurant sur cette liste aient régularisé leur situation depuis la date de sans mode d'exercice de leur droit de pratique pour la ou les disciplines mentionnées. En effet, certains pourraient avoir procédé à une demande de rattachement et avoir récupéré leur droit de pratique dans l'une ou l'autre de ces disciplines. Dans de tels cas, il est possible de vérifier ces renseignements auprès du agent du centre de renseignements au :

Québec : (418) 525-0337
 Montréal : (514) 395-0337
 Sans frais : 1 877 525-0337.

Veuillez-vous référer à la légende suivante pour consulter la liste de représentants. Cette légende indique les disciplines et catégories identifiées de 1a à 6a, et les mentions spéciales, de C et E.

Disciplines et catégories de disciplines	Mentions spéciales
1a Assurance de personnes	C Courtage spécial
1b Assurance contre les accidents ou la maladie	E Expertise en règlement de sinistre à l'égard des polices souscrites par l'entremise du cabinet auquel il rattaché
2a Assurance collective de personnes	
2b Régime d'assurance collective	
2c Régime de rentes collectives	
3a Assurance de dommages (Agent)	
3b Assurance de dommages des particuliers (Agent)	
3c Assurance de dommages des entreprises (Agent)	
4a Assurance de dommages (Courtier)	
4b Assurance de dommages des particuliers (Courtier)	
4c Assurance de dommages des entreprises (Courtier)	
5a Expertise en règlement de sinistres	
5b Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des particuliers	
5c Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des entreprises	
6a Planification financière	

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
101396	BEAUDET, BRIGITTE	4a	2015-05-14
101589	BEAULIEU, HÉLÈNE	4a	2015-05-14
108532	CROTEAU, DENIS	6a	2015-05-15
109348	DEMERS, DOMINIQUE	1a	2015-05-15

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
110686	DROLET, GUY	6a	2015-05-13
114434	GIBSON, GORDON	6a	2015-05-15
118883	LAMY, RICHARD	1a	2015-05-19
123998	MINO, JEAN-LOUIS	1a	2015-05-19
124436	MORIN, JACQUES	3a	2015-05-19
124800	NADEAU, JOHANNE	6a	2015-05-13
129189	ROBITAILLE, HÉLÈNE	3a	2015-05-14
134318	VILLENEUVE, DORICE	6a	2015-05-19
137685	PEREZ, ALMUDENA	5a	2015-05-14
137722	BEAULAC, JOHANNE	6a	2015-05-19
149778	VIGNOLA, SERGE	2c	2015-05-13
149778	VIGNOLA, SERGE	6a	2015-05-13
153458	CAJOLET, RÉJEAN	6a	2015-05-19
153458	CAJOLET, RÉJEAN	1a	2015-05-19
158674	MICHAUD, MARIE-ÉLAINE	3b	2015-05-19
159213	RADU, VASILE	3b	2015-05-19
166140	MARTHUR, SHEILA	4b	2015-05-18
170231	LECOMPTE, NATHALIE	1a	2015-05-13
172981	MICHAUD, CAROLE	5b	2015-05-19
176221	ST-PIERRE, GAIL	2b	2015-05-15
176227	VEILLEUX, JANICE	3b	2015-05-14
178617	KAROUT, HASSAN	4b	2015-05-18
181016	LANDRY, ANOUK	1a	2015-05-15
193038	CHIASSEON, KARINE	3a	2015-05-19
195791	ABECASSIS, YAEL	1a	2015-05-15
198666	MICIAL, RONAL	1a	2015-05-19
198713	BOURBEAU, SACHA	1b	2015-05-19
199172	ROYER, MARILOU	4b	2015-05-19
201820	BOTROS, YOUSSEF	1a	2015-05-19
202039	LABERGE, CATHERINE	3b	2015-05-15
202286	DROLET, STÉPHANIE	4c	2015-05-19
204275	PARADIS, ALAIN	1a	2015-05-13
204591	BERGMAN, JEFFREY	1a	2015-05-15
204937	DÉCARIE-LARIVIÈRE, MICHAËL-LUDOVICK	3b	2015-05-15

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
205633	PINEDA, CHRISTOPHER	1a	2015-05-15
205839	LORD, ELIZABETH	3b	2015-05-15
206576	NOLIN, MARC-ANTOINE	1a	2015-05-15
206615	PETIBOIS, MATHIEU	1a	2015-05-15
207165	BIBEAU, JEAN	2b	2015-05-13
207170	PHILIPPE-FORTIN, JAVIER	1a	2015-05-14
207709	BONNEAU-LAROSE, KYME	4b	2015-05-19

Non-renouvellement

Liste des représentants qui ne sont plus autorisés à agir dans une ou plusieurs disciplines

Vous trouverez ci-dessous la liste des représentants dont au moins l'une des disciplines mentionnées à leur certificat de l'Autorité n'a pas été renouvelée à la date d'échéance. Par conséquent, ces individus ne sont plus autorisés à exercer leurs activités dans la ou les disciplines mentionnées dans cette liste et ce, depuis la date qui y est indiquée.

Représentants ayant régularisé leur situation

Il se peut que certains représentants figurant sur cette liste aient régularisé leur situation depuis la date d'annulation de leur droit de pratique pour la ou les disciplines mentionnées. En effet, certains pourraient avoir procédé à une remise en vigueur et avoir récupéré leur droit de pratique dans l'une ou l'autre de ces disciplines. Dans de tels cas, il est possible de vérifier ces renseignements auprès d'un agent du centre de renseignements au :

Québec : (418) 525-0337
 Montréal : (514) 395-0337
 Sans frais : 1 877 525-0337.

Veuillez vous référer à la légende mentionnée ci-dessous pour consulter la liste de représentants. Cette légende indique les disciplines et catégories identifiées de 1a à 6, et les mentions spéciales, C et E.

Disciplines et catégories de disciplines	Mentions spéciales
1a Assurance de personnes	C Courtage spécial
1b Assurance contre les accidents ou la maladie	E Expertise en règlement de sinistre à l'égard des polices souscrites par l'entremise du cabinet auquel il rattaché
2a Assurance collective de personnes	
2b Régime d'assurance collective	
2c Régime de rentes collectives	
3a Assurance de dommages (Agent)	
3b Assurance de dommages des particuliers (Agent)	

3c	Assurance de dommages des entreprises (Agent)
4a	Assurance de dommages (Courtier)
4b	Assurance de dommages des particuliers (Courtier)
4c	Assurance de dommages des entreprises (Courtier)
5a	Expertise en règlement de sinistres
5b	Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des particuliers
5c	Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des entreprises
6a	Planification financière

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date d'annulation
101619	BEAULIEU, LOUISE	3a	2015-05-01
101817	BÉDARD, DANIELLE	3a	2015-05-01
104632	BOUNADERE, DIANE	3a	2015-05-01
104723	BOURGEOIS, GINETTE	3a	2015-05-01
104874	BOUTIN, FRANCE	3a	2015-05-01
105401	BROUSSEAU, VIVIANE	3b	2015-05-01
105846	CANUEL, LISE	3a	2015-05-01
106990	CHAYER, LINE	3a	2015-05-01
107466	CLOUTIER, LUCIE	3b	2015-05-01
111766	ELLISON, PENELOPE	6a	2015-05-01
111791	ÉMOND, FRANCE	3a	2015-05-01
111792	ÉMOND, FRANCINE	4a	2015-05-01
111816	EPHTIMIOS, FADI	1a, 6a	2015-05-01
111839	ETHIER, GINETTE	6a	2015-05-01
111864	EVANGELISTA, ANITA	4a	2015-05-01
111866	EVANGELISTI, LINDA	5b	2015-05-01
112087	FERGUSON, LINE	4a	2015-05-01
112172	FILION, CÉLINE	6a	2015-05-01
112187	FILION, JACQUES	1a, 4a	2015-05-01
112220	FILLION, DENIS	3a	2015-05-01
112236	FILONI, JOSIANE	1a	2015-05-01

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date d'annulation
112268	FISSET, LAURETTE	6a	2015-05-01
112286	FISSETTE, ROLAND	1a	2015-05-01
112308	FLAMAND, MARCEL	1a	2015-05-01
112370	FOND-ROUGE, ALAIN	1a	2015-05-01
112370	FOND-ROUGE, ALAIN	2a	2015-05-01
112386	FONTAINE, GEORGES	6a	2015-05-01
112413	FONTAINE, SERGE	4a	2015-05-01
112425	FORAND, PAUL	1a	2015-05-01
112562	FORTIER, PASCAL	1a	2015-05-01
112612	FORTIN, DENYSE	6a	2015-05-01
112654	FORTIN, JOHANNE	6a	2015-05-01
112659	FORTIN, JULIE	1a, 2a	2015-05-01
112709	FORTIN, PIERRETTE	3a	2015-05-01
112732	FORTIN, SUZANNE	1a, 2a, 4a	2015-05-01
112767	FOURNEL, ROBIN	2a, 6a	2015-05-01
112982	FREEDIN, BILLY	1a	2015-05-01
113043	FRIPP, DAVID R.	4a	2015-05-01
113117	GAGNE, CAROLE	6a	2015-05-01
113123	GAGNÉ, CHANTALE	6a	2015-05-01
113169	GAGNÉ, JEAN-GUY	6a	2015-05-01
113186	GAGNÉ, LISE	1a	2015-05-01
113210	GAGNÉ, NATHALIE	4a	2015-05-01
113244	GAGNÉ, LISE	6a	2015-05-01
113281	GAGNON, CÉLINE	1a, 6a	2015-05-01
113351	GAGNON, FRANÇOIS FRÉDÉRIK	1a, 2b	2015-05-01
113503	GAGNON, NANCY	1a	2015-05-01
113506	GAGNON, NATHALY	1a, 6a	2015-05-01
113530	GAGNON, RACHELLE	4a	2015-05-01
113633	GALLANT, PAUL	3a	2015-05-01
113652	GAMACHE, CAROLINE	4a	2015-05-01
113683	GARAND, CLAIRE	5a	2015-05-01
113858	GAUDREAU, CLAUDE	6a	2015-05-01
113867	GAUDREAU, HELENE	6a	2015-05-01
113870	GAUDREAU, JEAN	6a	2015-05-01
113954	GAUTHIER, CAROL	1a	2015-05-01
114018	GAUTHIER, JEAN	4a	2015-05-01

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date d'annulation
114060	GAUTHIER, MARIE	5b	2015-05-01
114073	GAUTHIER, MICHEL	4a	2015-05-01
114123	GAUTHIER, SYLVIE	4b, 5b	2015-05-01
114137	GAUTREAU, MANON	6a	2015-05-01
114168	GAZAILLE, ROGER	4a	2015-05-01
114173	GÉLINAS, ALAIN	1a	2015-05-01
114224	GEMME, DANIEL	4c, C	2015-05-01
114227	GENDREAU, MAURICE	1a	2015-05-01
114241	GENDRON, CLAUDETTE	3a	2015-05-01
114258	GENDRON, PIERRE	1a	2015-05-01
114262	GENDRON, SYLVAIN	1a, 3b	2015-05-01
114266	GENEAU, YVES	6a	2015-05-01
114391	GHILARDUCCI, FRANK	4a	2015-05-01
114508	GIGUÈRE, RAYMOND	4a	2015-05-01
114565	GILBERT, ROGER	6a	2015-05-01
114704	GIRARD, LÉON	5a	2015-05-01
114794	GIROUX, CLAUDE	1a	2015-05-01
114961	GOFFART, GUY	6a	2015-05-01
114968	GOLDBERG, CHAIM	1a	2015-05-01
114968	GOLDBERG, CHAIM	6a	2015-05-01
115033	GOSSELIN, JEAN	1a	2015-05-01
115070	GOSSELIN, RÉAL	1a	2015-05-01
115113	GOUDREULT, YVES	1a, 2a	2015-05-01
115186	GOUR, CHRISTIANE	4a	2015-05-01
115289	GRAVEL, CAROLINE	6a	2015-05-01
115465	GRENIER, LOUISE	6a	2015-05-01
115503	GRENON, ALAIN	1a, 2a	2015-05-01
115552	GRONDIN, CLAUDE	1a	2015-05-01
115664	GUAY, SYLVAIN	3a	2015-05-01
115811	GUILLEMETTE, JACQUES	1a	2015-05-01
115815	GUILLEMETTE, MARTHE	6a	2015-05-01
115829	GUILLOT, YVON	4a	2015-05-01
115841	GUIMOND, GINETTE	4b	2015-05-01
115906	GURRERI, STELLA	4a	2015-05-01
117002	JAUVIN, MARLÈNE	3a	2015-05-01
118225	LAFLAMME, LOUISE	3b	2015-05-01

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date d'annulation
120382	LEBLANC, LUCILLE	3a	2015-05-01
123033	MARTIN, DIANE	3a	2015-05-01
124977	NÉRON, LOUISE	3a	2015-05-01
126182	PATTERSON, MICHEL	3a	2015-05-01
126448	PELLETIER, MONIQUE	3a	2015-05-01
127908	PROTEAU, DENIS	3a	2015-05-01
131232	SOUCY, PIERRE	3a	2015-05-01
131405	GUINDON ST-GEORGES, FRANCE	4a	2015-05-01
135072	GRACIOPPO, MELINA	6a	2015-05-01
136403	GENDRON, JACQUES	6a	2015-05-01
136924	DEMERS, BENOIT	5a	2015-05-01
136991	PICARD, YRÈNE	5a	2015-05-01
137077	DUROCHER, CLAUDE	5a	2015-05-01
137124	PARENT, DANIEL	5a	2015-05-01
137134	RENAUD, LOUISE	5a	2015-05-01
137721	GREVESSE, ANNE	4b	2015-05-01
138041	GIRARD, RÉJEANNE	5a	2015-05-01
138314	FAUSTINI, MARCELLA	5a	2015-05-01
138899	GUILLEMETTE, RENÉE	5a	2015-05-01
139632	GARNEAU, CHANTAL	5a	2015-05-01
139860	GOYER, CHANTAL	6a	2015-05-01
141108	FORTIER, ROBERT	2b	2015-05-01
141511	GRONDIN, JOSÉE	3b	2015-05-01
141648	GALARNEAU, MICHEL	4a	2015-05-01
142371	FOURNIER, MICHEL	1a	2015-05-01
142762	FORTIN, CHANTAL	3b	2015-05-01
144614	GIANCOLA, PATRICIA	6a	2015-05-01
146104	GAGNÉ, SYLVAIN	1a	2015-05-01
147577	DESPRÉS, MARIE JOSÉE	3b	2015-05-01
147585	GOYETTE, MARIE-CLAUDE	5b	2015-05-01
148244	BÉLANGER, NATHALIE	3b	2015-05-01
148248	DUBÉ, MÉLANIE	3b	2015-05-01
149137	FOURNIER, KATHY	4b	2015-05-01
149327	GAUVIN, NADINE	6a	2015-05-01
149811	GRANDMONT, LUC	6a	2015-05-01
150038	GENDRON, CAROLE	4b	2015-05-01

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date d'annulation
150435	FRENIÈRE, ALEXANDRE	6a	2015-05-01
150654	FOURNIER, DAVID	3b	2015-05-01
150771	GUTIERREZ GALLEGOS, JOSE ANTONIO	1a	2015-05-01
151125	EL BASRI, AZIZ	1a	2015-05-01
151304	CORRIVEAU, MARTIN	5b	2015-05-01
151343	EL ADLANI, KHALID	1a, 6a	2015-05-01
151969	GIGUÈRE, SABRINA	3b	2015-05-01
152672	GOODFELLOW, GEORGE E.	1a	2015-05-01
153212	LESSARD, LINDA	3b	2015-05-01
153505	ELLIOTT, GREGORY	4c	2015-05-01
154577	CHÉNARD, MARTIN	3b	2015-05-01
155793	GRAVEL, LISETTE	1a	2015-05-01
155848	GAMELIN, HUGUETTE	1a	2015-05-01
155976	BOULAY-DESARZENS, MÉLANIE	3b	2015-05-01
156362	FURLANO, PATRICK	6a	2015-05-01
158985	FONTAINE, DANIELLE	4a	2015-05-01
159502	DUPLANTIE, PAULE	3b	2015-05-01
159534	FAUCHER, CLAUDIA	1a	2015-05-01
159570	FAILLE, EMILIE	3b	2015-05-01
160159	GAGNÉ, ANNICK	3b	2015-05-01
160575	GAGNÉ, LYNE	4b	2015-05-01
160839	GAUTHIER, HELENE	6a	2015-05-01
160886	GAGNON, ERIC	6a	2015-05-01
161137	CARRIER, HÉLÈNE	3b	2015-05-01
161425	FRANCOEUR, CYNTHIA	4b	2015-05-01
162160	FILLION, JOANNE	3a	2015-05-01
162957	FONTAINE, JACQUES	4a	2015-05-01
163042	GAUDETTE, DANIELLE	4c	2015-05-01
163621	MONETTE, GILLES	5b	2015-05-01
163998	GÉLINAS, STÉPHANE	1a	2015-05-01
164699	HAMELIN, LOUIS	3b	2015-05-01
164723	GRIMARD, MÉLISSA	4b	2015-05-01
165264	GODBOUT, ALAIN	1a	2015-05-01
165774	GIROUX-DOYON, VALÉRIE	6a	2015-05-01
165816	SIMONEAU, CHRISTINE	5b	2015-05-01
166544	HENDRICKX, OLIVIER	3b	2015-05-01

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date d'annulation
166763	GIRARD, ISABELLE	2b	2015-05-01
166852	GARCES, MANUEL	1a	2015-05-01
167992	GASSI, AZZEDINE	1a	2015-05-01
168350	FRANCOEUR, LOUISE	2b	2015-05-01
169797	EL-ZEHLAWI, SAMIR	6a	2015-05-01
169868	GAGNÉ, MARIE-LOU	4a	2015-05-01
169993	GIROUX, SUZIE	1a	2015-05-01
170282	FORGET, KARL	1a	2015-05-01
170291	GUENETTE, KARINE	1a	2015-05-01
170774	GAGNON, SÉBASTIEN	3b	2015-05-01
171094	HAMEL, MARIE-CLAUDE	3b	2015-05-01
171644	GUAY, STÉPHANE	5a	2015-05-01
172057	EL KOUCH, HANANE	3b	2015-05-01
172316	GUAY, JEAN-FRANCOIS	6a	2015-05-01
172379	LAROCHE, JESSICA	3b	2015-05-01
172649	GAGNON, MARIE-ANNE	4b	2015-05-01
173682	GAGNON, GENEVIÈVE	3b	2015-05-01
174070	FERRON, LINDSAY	3b	2015-05-01
174482	GAGNON, JESSICA	3b	2015-05-01
174649	GODERRE, LUC	5a	2015-05-01
174864	GRENON, MIREILLE	4b	2015-05-01
174912	MOUNIR, NABILA	3b	2015-05-01
176050	GILEAU, ANNICK	5b	2015-05-01
176148	GONZALEZ, JOSE DANIEL	5a	2015-05-01
176179	GANTCHEFF, LAETETIA	4b	2015-05-01
176418	DONGUÉ NGUENDIA, LILIANE HORTENCE	3b	2015-05-01
176891	DUFOUR-HAMEL, SABRINA	3b	2015-05-01
177099	FORTIN, PATRICIA	4b	2015-05-01
177686	GHEDAMSI, MOEZ	1a	2015-05-01
178740	GHALEB, ALEX	1a	2015-05-01
178949	CARBONNEAU, NATHALIE	3b	2015-05-01
178955	GASCON, MÉLANIE	4b	2015-05-01
179040	BOUDENA, SAMIR	3b	2015-05-01
179226	GROOM, HEIDI	4a	2015-05-01
179650	GENDRON, MÉLISSA	4c	2015-05-01
179707	GOBEILLE, MÉLANIE	4a	2015-05-01

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date d'annulation
180173	GUTT, MARYLYN	3b	2015-05-01
180204	DIARRA, SOKHNA	3b	2015-05-01
181225	GUECIOUEUR, CHERIFA	3a	2015-05-01
181990	FOURNIER, PATRICK	5b	2015-05-01
182360	POULIOT, MÉLANIE	3b	2015-05-01
182363	CUNNINGHAM, PHILIPPE	3a	2015-05-01
182538	LAFRANCE, PATRICK	5b	2015-05-01
182581	GARIEPY, MYRIAM	4b	2015-05-01
183001	CHOINIÈRE, PAULE-ANDRÉE	5b	2015-05-01
183546	GUÉNETTE, JULIE	4b	2015-05-01
183954	GOUGEON, SANDRA	4b	2015-05-01
184099	MARCOUX, PASCALE	3b	2015-05-01
184102	SENEY, MÉLANIE	3b	2015-05-01
184190	GRAILLON, VIVIANE	1a	2015-05-01
184649	CHASSÉ, MAXIME	3b	2015-05-01
184908	GEMME, MARIO	1a	2015-05-01
185157	BUSSIÈRES, LYNE	3b	2015-05-01
185296	GAGNON, MARTIN	3b	2015-05-01
185428	GAMACHE, MAUDE	1b	2015-05-01
186009	FONTAINE, ALAIN	4a	2015-05-01
186056	GRIGNON, CHARLÈNE	1a	2015-05-01
186318	GIROUX, CAROLINE	1a	2015-05-01
186812	JUTRAS, MATHIEU	5a	2015-05-01
187365	DESMEULES, MARC-ANDRÉ	3b	2015-05-01
187366	FORTIER, MARC	3b	2015-05-01
187467	GALANTE, FILOMENA	3b	2015-05-01
187479	ANGERS, MARTIN	3b	2015-05-01
187698	GRAVEL, MATHIEU	1a	2015-05-01
187867	FOURNIER, JOHANNE	1b	2015-05-01
188114	MICHAUD, MARIE-PIER	3b	2015-05-01
188296	GIGUÈRE, LOUIS	3b	2015-05-01
188671	GAUTHIER-FORTIN, TRYCIA	3b	2015-05-01
188947	GAINGUIA KAMDEM, AURELIEN	1a	2015-05-01
189218	FERRON-GUILLEMETTE, MAXIME	1a	2015-05-01
189801	BOUCHER LACELLE, KATIA	3b	2015-05-01
189891	GOSSELIN, JULIE	2b	2015-05-01

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date d'annulation
189891	GOSSELIN, JULIE	1a	2015-05-01
190026	GAUVIN, CINDY	1a	2015-05-01
190213	EL ZALAT, WALID	1a	2015-05-01
190439	EMOND, CLAUDIE	1a	2015-05-01
190604	BÉLANGER, ISABELLE	3b	2015-05-01
190620	THOMPSON, GUILLAUME	3b	2015-05-01
190652	GIRARDOT, SOPHIE	1a	2015-05-01
190718	GUIMONT, ANOUK	4a	2015-05-01
190899	GARABEDIAN, RAFFI	4b	2015-05-01
191700	GRENIER-VALLIÈRES, JUDITH	3b	2015-05-01
191701	GOFFETTE, PHILIPPE	4b	2015-05-01
191712	OUELLET, JÉRÔME	3b	2015-05-01
191845	GIL ZAMORA, RACHEL	4b	2015-05-01
192279	D. TALBOT, LORAINÉ	3b	2015-05-01
192301	MONTAMBAULT, ANNE-SOPHIE	3b	2015-05-01
192304	AL MOUNAYER, KHALED	3b	2015-05-01
192329	DESBIENS, SOPHIE	3b	2015-05-01
192403	FORTIN, RENAUD	3b	2015-05-01
192604	GIROUX, ANNIE	1b	2015-05-01
192857	GEORGIOPOYLOS, GEORGIOS	1a	2015-05-01
192948	GAUTHIER, SERGE	1a	2015-05-01
193756	MALENFANT, MANON	5b	2015-05-01
193887	ROBERGE, MARTIN	3b	2015-05-01
194214	GAGNON, TOMMY	1a	2015-05-01
194622	FRATIPIETRO, ANGELINA	1a	2015-05-01
194746	ROCHETTE-ROBITAILLE, JESSIKA	3b	2015-05-01
194973	GAGNON PAIEMENT, VANESSA	1a	2015-05-01
194998	FRANCIS, PAULINE	1a	2015-05-01
194999	GAMACHE, AMÉLIE	1b	2015-05-01
195223	FENNAN, NAIMA	1a	2015-05-01
195965	FATHALLAH, TARIK	1a	2015-05-01
196214	GAGNÉ-WILKINSON, PHILIPPE	1a	2015-05-01
196273	FORAND, JOSÉE	1b	2015-05-01
196723	FRIEDMAN, JOSHUA	1a	2015-05-01
196803	GUIMONT-FORTIN, MARIE-PIERRE	1a	2015-05-01
196919	GIRARD, MAXIME	3b	2015-05-01

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date d'annulation
197197	GINGRAS, SOPHIE	1a	2015-05-01
197305	ESQUIROL, GUILLAUME	1a	2015-05-01
197337	ST-JEAN, CYNTHIA	3b	2015-05-01
197408	EIDSE, SAVANNA	3b	2015-05-01
197438	MAI MOUSSA GAPTIA, CHETIMA MAMADOU	3b	2015-05-01
197682	GAUTHIER, LUCIE	1a	2015-05-01
197895	GAUDREAU, MANON	1a	2015-05-01
198276	FAUSTIN, ÉRIC	1a	2015-05-01
198290	TURBIDE, MARIE-EVE	5b	2015-05-01
198448	FOFANA, BINTOU	1a	2015-05-01
198603	EDINGTON, IAN	1a	2015-05-01
198991	GALARNEAU-MELOCHE, ALEXIS	1a	2015-05-01
199291	GIGNAC-PERRON, MICHAEL	1a	2015-05-01
199355	ST-GELAIS, MYRIAM	3b	2015-05-01
199382	GAGNON SÉNÉCHAL, LÉON PIERRE	1a	2015-05-01
199414	GEBRESELASSIE, BROOK	3b	2015-05-01
199434	FÉNELON, MARISE	1a	2015-05-01
199573	FORBES, MIREILLE	1a	2015-05-01
200313	GHIORCA, GABRIEL	1a	2015-05-01
200319	BOUTIN, CATHERINE	3b	2015-05-01
200377	ELIE, JEAN-SÉBASTIEN	3b	2015-05-01
200681	EMOND, ANDRÉANE	3b	2015-05-01
200703	GONTA, VICTORIA	1a	2015-05-01
200721	THEZENAS, LAURENT	3b	2015-05-01
200799	GRÉGOIRE, RÉMI	1a	2015-05-01
200803	PARROT, VÉRONIQUE	3b	2015-05-01
200845	EWOUDOU NDIH, CÉCILE	1a	2015-05-01
200847	GSOURI, MOHAMED AZIZ	1a	2015-05-01
201164	GUÉRARD, JEAN-PHILIPPE	1a	2015-05-01
201347	GOSSELIN, MARILYN	1b	2015-05-01
201385	GAGNÉ, PASCALE	4b	2015-05-01
201412	HINSE, ISABELLE	5b	2015-05-01
201470	GARDNER, ANNE-MARIE	1a	2015-05-01
201530	GUILLAUME, YASMINE	1a	2015-05-01
201564	ERBRICH, ALEXANDER	1a	2015-05-01
201597	ELKAIM, DANIEL	1a	2015-05-01

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date d'annulation
201643	GOULET, AUDRÉANNE	4b	2015-05-01
201656	GOURDEAU, DAVID	5a	2015-05-01
201667	GRIMARD, PATRICIA	1b	2015-05-01
201766	GOSSELIN-LABRIE, VINCENT	1b	2015-05-01
201865	GRAVEL, MARYSE	1a	2015-05-01
201916	GOBBATO, ERIC	4c	2015-05-01
201942	GAGNON, MYRIAM	1a	2015-05-01
202006	FRÉCHETTE, LOUIS	1a	2015-05-01
202071	FILLION, SÉBASTIEN	1a	2015-05-01
202086	MOULOUDOU BOUMBA, AIME CLAUDE	3b	2015-05-01
202214	GAGNON DESCHENES, JUDY ANN	1a	2015-05-01
202437	GAGNÉ, JONATHAN	3a	2015-05-01
202449	GRAVEL, MATHIEU	1a	2015-05-01
202530	GIROUX, MATHIEU	1a	2015-05-01
202544	GRONDIN, MATHIEU	1a	2015-05-01
202683	FORTIER, ANNIE	1a	2015-05-01
202719	EMOND, DONALD	1a	2015-05-01
202782	NENON, YVES-OLIVIER	5b	2015-05-01
202933	EKOKO, FRANCK	1b	2015-05-01
203118	PRUNEAU, MYLENE	3b	2015-05-01
203387	GRENIER, PIER-LUC	5b	2015-05-01
203388	GUILLERMO, ALBERTO	1b	2015-05-01
203608	GIARD, ANDREANNE	1a	2015-05-01
203715	GRANDBOIS, YOHANN	1a	2015-05-01
203768	GBOAGNON EPSE N'GASS, MICHELLE	4b	2015-05-01
203837	GAGNON, CHANTALE	1b	2015-05-01
203838	GROULX, FRANCE	4b	2015-05-01
203984	GRAVEL, MANON	1a	2015-05-01
204040	GAGNE, ALAIN	1a	2015-05-01
204041	GAGNON, JOSIANE	1a	2015-05-01
204071	GAILLOUX, ALEXANDRE	1a	2015-05-01
204103	F DROLET, GYLBERT	1a	2015-05-01
204130	GIRARD, CLAUDINE	3b	2015-05-01
204143	GAGNON, MICHEL	1b	2015-05-01
204201	GENET-CYR, ARNAUD	1a	2015-05-01
204229	GAUTHIER, CAROLE	1b	2015-05-01

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date d'annulation
204244	GALLANT, MARC EDWARD	1a	2015-05-01
204273	GOSSELIN, VERONIQUE	1a	2015-05-01
204284	ELABDOUNI, DRISS	1a	2015-05-01
204301	FERLAND, MATHIEU	1b	2015-05-01
204379	GUILBERT, LOUISE	1a	2015-05-01
204462	GODIN, GABRIEL	5a	2015-05-01
204466	FONTAINE, YANNICK	3b	2015-05-01
204488	GUY, MARIO	1b	2015-05-01
204569	GILBERT, BIANCA	5b	2015-05-01
204614	GAUTHIER-DALLAIRE, SIMON	1a	2015-05-01
204630	FERDJALLAH, MOURAD	1a	2015-05-01
204734	SEVIGNY, MARIANNE	5b	2015-05-01
204856	GIBSON, PATRICK	1b	2015-05-01
204862	FERGUSON, CHRISTIAN	1b	2015-05-01
204928	FOURNIER GARIÉPY, ERIC	3b	2015-05-01
205076	FOGUEM TAYOU, HERVE CHRISTIAN	1a	2015-05-01
205095	GAREAU, CHARLES-ETIENNE	1b	2015-05-01
205114	EL-MAOULA, ROULA	1a	2015-05-01
205156	FOURNIER, CHARLES	1a	2015-05-01
205180	GAUDREAU, MARTIN	1a	2015-05-01
205200	GOUGEON, NANCY	1a	2015-05-01
205221	GUÉRARD, GABRIEL	1a	2015-05-01
205307	GENDRON, ANICK	1a	2015-05-01
205312	GAGNE, CAROLINE	1a	2015-05-01
205619	GAGNON, ROSE	1b	2015-05-01
205628	GUAY, ALEXANDRA	1b	2015-05-01
205754	FRECHETTE, SIMON	1a	2015-05-01
205791	GAUTHIER, STEVE	1a	2015-05-01
205908	FRECHETTE, GENEVIEVE	3b	2015-05-01
205909	FOURNIER, KARINE	1b	2015-05-01
206102	EMATE, ANATOLE	1b	2015-05-01
206193	GAGNON-VÉZINA, MYRIAM	4b	2015-05-01
206223	FILS-AIME, MANIS	1a	2015-05-01
206505	GAGNON, VERONIQUE	1a	2015-05-01
206649	EL BOUKHARI, SIDI KHALID	1a	2015-05-01
206729	GIROUX, LYNA	1a	2015-05-01

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date d'annulation
206924	GOUSLISTY, ELLE	1a	2015-05-01
206987	FONTAINE, NICHOLAS	3b	2015-05-01
206991	GOULET, JONATHAN	1a	2015-05-01
207006	GERVAIS, MIKEE	1a	2015-05-01
207044	FOURNIER, JEAN-FRANCOIS	3b	2015-05-01
207073	GAGNE, BENJAMIN	1a	2015-05-01
207093	GOBEIL, AUDREY	1a	2015-05-01
207376	GUERAICHI, SIHEM	3b	2015-05-01
207467	GRENIER-VADEBONCOEUR, SIMON	1a	2015-05-01
207566	ELIAS, JEAN PASCAL	1a	2015-05-01
207945	GERAGHTY, STACY	1a	2015-05-01
208294	GOMBAR, TIBOR GYULA	1a	2015-05-01
208394	GAUTHIER-VACHON, ANTHONY	1a	2015-05-01
208463	FALLAH, FAOUZI	1a	2015-05-01

3.5 MODIFICATION AUX REGISTRES DES INSCRITS

3.5.1 Les cessations de fonctions d'une personne physique autorisée, d'une personne désignée responsable, d'un chef de la conformité ou d'un dirigeant responsable

Courtiers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de cessation
GESTION D'ACTIFS MANUVIE ACCORD (2015)	Whittaker	Sheelagh	2015-02-02
INVESTIA SERVICES FINANCIERS INC.	Lachance	Nancy	2015-05-01
SAGUENAY STRATHMORE CAPITAL, LLC	Addonizio	Samantha	2015-05-05

Conseillers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de cessation
SAGUENAY STRATHMORE CAPITAL, LLC	Addonizio	Samantha	2015-05-05
GESTION D'ACTIFS MANUVIE ACCORD (2015)	Whittaker	Sheelagh	2015-02-02

Gestionnaires

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de cessation
SAGUENAY STRATHMORE CAPITAL, LLC	Addonizio	Samantha	2015-05-05
GESTION D'ACTIFS MANUVIE ACCORD (2015)	Whittaker	Sheelagh	2015-02-02

3.5.2 Les cessations d'activités

Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet ou du représentant autonome	Disciplines	Date de cessation
500414	RICHARD LAMY	Assurance de personnes	2015-05-19

Inscription	Nom du cabinet ou du représentant autonome	Disciplines	Date de cessation
501607	JEAN-LOUIS MINO	Assurance de personnes	2015-05-19
504213	BERNARD LAPARÉ	Assurance de personnes	2015-05-07
504333	MARCEL BOUDREAU	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2015-05-07
504717	AGENTS DE RÉCLAMATIONS DE L'EST (TROIS-RIVIÈRES) LTÉE	Expertise en règlement de sinistres	2015-05-11
510671	LES ASSURANCES DENIS HARRINGTON INC.	Assurance collective de personnes Assurance de dommages	2015-05-12
513806	CONSULT-ACTION SIMON TARDIF INC.	Assurance de personnes	2015-05-19
514617	JEAN-FRANÇOIS GOSSELIN-LABBÉ	Assurance de personnes Planification financière	2015-05-08
514617	JEAN-FRANÇOIS GOSSELIN-LABBÉ	Assurance de personnes Planification financière	2015-05-08
515138	VINCENT BOULANGER INC.	Assurance de personnes	2015-05-07
515900	MARJORIE DEMERS	Assurance de personnes	2015-05-08
516111	LUDOVIC D PICARD	Assurance de personnes	2015-05-08
600176	ALEXANDRE BRASSARD	Assurance de personnes Planification financière	2015-05-08
600176	ALEXANDRE BRASSARD	Assurance de personnes Planification financière	2015-05-08
600399	CINDY PÉPIN	Assurance de personnes	2015-05-14

3.5.3 Les ajouts concernant les personnes physiques autorisées, les personnes désignées responsables, d'un chef de la conformité ou d'un dirigeant responsable

Courtiers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date
KEYBASE FINANCIAL GROUP INC.	Sukhraj	Hee-Young	2015-05-15
KEYBASE FINANCIAL GROUP INC.	Sukhraj	Justin	2015-05-19
KEYBASE FINANCIAL GROUP INC.	Sukhraj	Jason	2015-05-19
SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC.	Desmarais	Andre	2015-05-12
PLACEMENTS CIBC INC.	Mckenna	Patrick	2015-04-29

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date
SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC.	Desmarais	Jacqueline	2015-05-15
SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC.	Desmarais, Jr.	Paul	2015-05-12
MORGAN STANLEY & CO. LLC	D'antonio	Stephen	2015-05-14
MORGAN STANLEY & CO. LLC	Stern	Michael	2015-04-30

Conseillers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date
CALEDON CAPITAL MANAGEMENT INC.	Day	Martin	2015-05-08
CALEDON CAPITAL MANAGEMENT INC.	Potter	Jean	2015-05-08
GESTION D'ACTIFS CIBC INC.	Mckenna	Patrick	2015-05-12
GESTION DE CAPITAUX BROOKFIELD SOUNDVEST LTÉE	Hurley	Brian	2015-05-14
HAHN INVESTMENT STEWARDS & COMPANY INC.	Frape	Eric	2015-05-04
HAHN INVESTMENT STEWARDS & COMPANY INC.	Pepin	Normand	2015-05-14
MELLON CAPITAL MANAGEMENT CORPORATION	Santero	Mark	2015-04-30

Gestionnaire

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date
CANADIAN IMPERIAL BANK OF COMMERCE	Mckenna	Patrick	2015-05-14
GESTION D'ACTIFS CIBC INC.	Mckenna	Patrick	2015-05-12
FONDACTION, LE FONDS DE DEVELOPPEMENT DE LA CONFEDERATION DES SYNDICATS NATIONAUX POUR LA COOPERATION ET L'EMPLOI	Lafrenière	Pierre B.	2015-05-13
GOLDPOINT PARTNERS CANADA GENPAR INC.	Barrack	Robert	2015-05-14
GUARDIAN ETHICAL MANAGEMENT INC.	Yi	Donald	2015-05-15

3.5.4 Les nouvelles inscriptions

Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet	Nom du dirigeant responsable	Disciplines	Date d'émission
601186	GESTION FIN-UNION INC.	Sylvain Hubert	Assurance de personnes	2015-05-14
601203	9191-9324 QUÉBEC INC.	Jimmy Fequet	Expertise en règlement de sinistres	2015-05-13
601212	SERVICES FINANCIERS CYNTHIA COX INC./CYNTHIA COX FINANCIAL SERVICES INC.	Cynthia Cox	Assurance de personnes	2015-05-13

3.6 AVIS D'AUDIENCES

Aucune information.

3.7 DÉCISIONS ADMINISTRATIVES ET DISCIPLINAIRES

Aucune information.

3.7.1 Autorité

Aucune information.

3.7.2 BDR

Les décisions prononcées par le Bureau de décision et de révision sont publiées à la section 2.2 du bulletin.

3.7.3 OAR

Veillez noter que les décisions rapportées ci-dessous peuvent faire l'objet d'un appel, selon les règles qui leur sont applicables.

3.7.3.1 Comité de discipline de la CSF

COMITÉ DE DISCIPLINE CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

N° : CD00-1074

DATE : 7 mai 2015

LE COMITÉ : Me Janine Kean Présidente

M. Benoit Bergeron, A.V.A., Pl. Fin. Membre

M. Robert Chamberland, A.V.A. Membre

LYSANE TOUGAS, ès qualités de syndique adjointe de la Chambre de la sécurité financière

Partie plaignante

c.

JEAN-FRANÇOIS TREMBLAY, conseiller en sécurité financière, planificateur financier et représentant de courtier en épargne collective (numéro de certificat 135306, BDNI 1793951)

Partie intimée

DÉCISION SUR CULPABILITÉ ET SANCTION

[1] Le 31 mars 2015, le comité de discipline de la Chambre de la sécurité financière (le comité) s'est réuni au siège social de la Chambre, sis au 300, rue Léo-Pariseau,

26e étage, à Montréal, pour procéder à l'audition de la plainte disciplinaire suivante portée contre l'intimé le 6 août 2014.

LA PLAINTE

J.D.

1. Dans la région de Rimouski, le ou vers les 25 mars 2004, l'intimé a signé, à titre de témoin, un accusé de réception de la police L10897406 de Standard Life hors de la présence de J.D., contrevenant ainsi aux articles 16 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers (RLRQ, chapitre D-9.2), 11, 34 et 35 du Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière (RLRQ, chapitre D-9.2, r.3);

2. Dans la région de Rimouski, le ou vers les 25 mars 2004, l'intimé a signé, à titre de témoin, un document intitulé « Clarifications quant à votre contrat d'assurance-vie universelle », hors de la présence de J.D., contrevenant ainsi aux articles 16 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers (RLRQ, chapitre D-9.2), 11, 34 et 35 du Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière (RLRQ, chapitre D-9.2, r.3);

3. Dans la région de Rimouski, le ou vers le 6 octobre 2004, l'intimé a fait signer partiellement en blanc une fiche client de Valeurs Mobilières Peak à J.D., contrevenant ainsi aux articles 16 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers (RLRQ, chapitre D-9.2), 10 et 14 du Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières (RLRQ, chapitre D-9.2, r.7.1);

4. Dans la région de Rimouski, entre 2003 et 2007, l'intimé a conseillé J.D. à l'égard de valeurs mobilières alors qu'il n'y était pas autorisé en vertu de sa certification, contrevenant ainsi aux articles 9, 12, 13, 16 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers (RLRQ, chapitre D-9.2), 12 et 16 du Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières (RLRQ, chapitre D-9.2, r.7.1);

D.B.

5. Dans la région de Rimouski, en 2006, l'intimé s'est placé en situation de conflit d'intérêts en prêtant une somme de 15 000 \$ à D.B., contrevenant ainsi aux articles 16 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers (RLRQ, chapitre D-9.2) et 18 du Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière (RLRQ, chapitre D-9.2, r.3);

6. Dans la région de Rimouski, le ou vers le 15 juin 2010, l'intimé s'est placé en situation de conflit d'intérêts en prêtant une somme de 20 000 \$ à D.B., contrevenant ainsi aux articles 16 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers (RLRQ, chapitre D-9.2) et 18 du Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière (RLRQ, chapitre D-9.2, r.3);

V.G.-R.

7. Dans la région de Rimouski, le ou vers le 2 décembre 2011, l'intimé s'est placé en situation de conflit d'intérêts en prêtant une somme de 1 623,66 \$ à V.G.-R par l'entremise de Le Centre Financier de Rimouski Inc., contrevenant ainsi aux articles 16 de la Loi sur la distribution de produits et services

financiers (RLRQ, chapitre D-9.2) et 18 du Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière (RLRQ, chapitre D-9.2, r.3).

[2] Me Valérie Déziel représentait la plaignante alors que l'intimé était représenté par Me Antoine Brylowski.

PLAIDOYER DE CULPABILITÉ

[3] L'intimé a enregistré un plaidoyer de culpabilité sous chacun des sept chefs d'accusation de la plainte. Après s'être assuré que, par ce plaidoyer, l'intimé comprenait reconnaître les gestes reprochés et qu'ils constituaient des infractions déontologiques, le comité l'a déclaré coupable sous chacun de ces chefs.

[4] Les parties ont ensuite informé le comité qu'elles présenteraient des recommandations communes sur sanction.

LA PREUVE

[5] La plaignante a résumé le contexte factuel des infractions commises à l'aide de sa preuve documentaire (P-1 à P-9) produite avec le consentement de la partie intimée.

[6] Pour sa part, l'intimé a témoigné que J.D., la consommatrice impliquée aux quatre premiers chefs de la plainte, était toujours sa cliente. Depuis quelques années, il prépare aussi ses déclarations de revenus. Celle-ci lui a référé son conjoint dont il est le représentant depuis environ quatre ans.

[7] L'intimé a expliqué que J.D., résidant à environ 50 minutes de Rimouski, elle faisait coïncider ses rendez-vous avec lui avec ceux chez sa dentiste, dont le bureau était dans le même édifice que le sien. Or, le jour fixé pour la signature des documents décrits aux deux premiers chefs d'accusation, en raison d'une forte tempête de neige, elle a annulé leur rencontre. Ils ont alors convenu qu'il lui ferait parvenir les documents par la poste. Quand J.D. lui a retourné lesdits documents, il a comparé les signatures y apparaissant avec celle de sa fiche client avant de signer lui-même comme témoin.

[8] Cette façon de procéder ne constitue qu'un cas isolé et il a dit avoir retenu la leçon.

[9] Quant au troisième chef d'accusation reprochant d'avoir fait signer partiellement en blanc la fiche client de Valeurs Mobilières Peak, il a expliqué avoir référé J.D. à monsieur Carol Voyer alors courtier en valeurs mobilières de plein exercice. Pour sa part, il n'a rempli que la section renseignements financiers sur cette fiche client. Quant à la signature de J.D., même s'il n'en a pas un souvenir précis étant donné les dix ans écoulés, il croit l'avoir fait signer d'où l'enregistrement de son plaidoyer à ce chapitre.

[10] En ce qui concerne le quatrième chef d'accusation reprochant d'avoir conseillé sa cliente sur des produits pour lequel il ne possédait pas de certification, l'intimé a expliqué que J.D. désirait profiter de dividendes sur ses placements. Comme à cette époque les fonds communs n'en offraient pas, il l'a référé à monsieur Voyer. Toutefois, J.D. est une cliente qui suit son portefeuille de façon continue et qui requiert beaucoup d'informations. Alors qu'il agissait également auprès de celle-ci en tant que planificateur financier, il lui transmettait les informations tant sur ses fonds communs dont il était responsable que sur les placements faits par l'entremise de monsieur Voyer de qui il obtenait des informations comme le démontre sa lettre du 7 novembre 2003 à J.D.

[11] De même, par sa lettre de septembre 2006 à J.D., il l'informait que le cabinet Peak avait mis fin au contrat de monsieur Voyer et lui transmettait les informations sur le placement qu'elle avait souscrit avec ce dernier. De plus, comme les placements en valeurs mobilières relèveraient désormais du siège social à Montréal, il a communiqué à J.D. le nom du nouveau représentant.

[12] Au sujet du communiqué de presse concernant le même placement, c'est de bonne foi qu'il a envoyé cette information à J.D. puisqu'il y apprenait que la compagnie semblait éprouver des difficultés. Il ignorait que le simple fait d'envoyer ce communiqué contrevenait à ses obligations déontologiques de sorte qu'il ne pouvait d'aucune façon aborder le sujet des valeurs mobilières avec ses clients.

[13] Quant aux chefs d'accusation 5 et 6, lui reprochant de s'être placé en conflit d'intérêts en prêtant à des clients, il a expliqué qu'il avait connu D.B. en 1998 d'abord en tant que démarcheur d'hypothèque pour la Banque Nationale du Canada (BNC) alors qu'une entente de référencement a été conclue entre le cabinet de l'intimé et ce dernier.

[14] Or, D.B. est avant tout pour lui son ami, son voisin, un confident qui partage même les repas de Noël et autres fêtes familiales avant d'être un client.

[15] En 2006, quand ce dernier a connu des difficultés financières découlant de problèmes conjugaux et en 2010 d'un drame familial, il lui a offert de lui prêter de l'argent. Comme il utilisait sa marge de crédit personnelle pour le faire, il lui a seulement demandé de défrayer les intérêts sur la partie ainsi utilisée de sa marge. Il a voulu aider son ami et n'en a tiré aucun bénéfice. Aider son prochain fait partie de ses valeurs et il a trouvé très difficile d'accepter ces reproches.

[16] Quant au dernier chef, reprochant d'avoir prêté 1 623,66 \$ à sa cliente, cette fois par l'entremise de son cabinet, il a expliqué que sa cliente souffrait de leucémie et, au moment des événements, avait peu d'espoir de guérir. Comme elle avait acheté une nouvelle propriété sans avoir encore vendu la précédente, elle avait besoin de cette somme pour payer les frais du notaire. Il a d'abord tenté d'intervenir auprès de la notaire pour voir si le contrat pouvait être signé et les honoraires payés par la suite, mais sans succès. Son associé et lui ont alors décidé de prêter à sa cliente pour qu'elle puisse passer le contrat d'achat.

[17] Le processus disciplinaire lui a causé passablement de soucis, de stress sans compter les coûts financiers en résultant. Toutefois, ce qu'il a trouvé le plus difficile est le délai de 15 mois entre la réception de la lettre l'informant qu'une enquête était menée et le dépôt de la plainte. Dès que celle-ci a été portée, la pression a diminué, sachant enfin clairement ce qui lui était reproché.

REPRÉSENTATIONS DE LA PLAIGNANTE SUR SANCTION

[18] Les parties se sont entendues sur les recommandations communes suivantes :

a) Pour le chef 1 :

- La condamnation de l'intimé au paiement d'une amende de 2 000 \$;

b) Pour le chef 2 :

- Une réprimande;

c) Pour chacun des chefs 3 et 4 :

- La radiation temporaire de l'intimé pour une période d'un mois sous chacun de ces chefs, à être purgée de façon concurrente;

d) Pour le chef 5 :

- Une réprimande;

e) Pour le chef 6 :

- La condamnation de l'intimé au paiement d'une amende de 5 000 \$;
- f) Pour le chef 7 :
- Une réprimande.

[19] De plus, elles ont demandé la publication de la décision et la condamnation de l'intimé au paiement des déboursés.

[20] Ensuite, la procureure de la plaignante a invoqué les facteurs suivants :

Aggravants

- a) La gravité objective des infractions;
- b) Le nombre de trois clients et que les infractions se sont échelonnées sur une période de quatre ans;

Atténuants

- a) L'enregistrement d'un plaidoyer de culpabilité;
- b) La collaboration exemplaire de l'intimé à l'enquête;
- c) Le fait qu'il a avoué ses fautes à la première occasion et même contribué à fournir des informations concernant le prêt mentionné au chef 5, alors inconnu de l'enquêteur;
- d) L'absence d'intention malveillante;
- e) L'absence d'antécédent disciplinaire;
- f) Le faible risque de récidive, voire même inexistant;
- g) L'expression par l'intimé de remords que la plaignante qualifie de sincères.

[21] À l'appui de ces recommandations, elle a passé en revue une série de décisions et a fait part des similitudes qui s'imposaient avec le cas en l'espèce.

[22] Elle a précisé que les parties avaient toutefois tenu compte des différences importantes notamment entre les faits de l'affaire Fontaine, eu égard aux conflits d'intérêts, l'intimé dans cette affaire ayant prêté à plusieurs reprises à ses clients, moyennant un taux d'intérêt de 9 à 14 %, sans compter que pour obtenir les remboursements mensuels qui lui étaient dus, une cliente a dû procéder à une avance sur police ainsi qu'à des retraits de son REÉR. Aussi, tous les prêts étaient octroyés par le cabinet de l'intimé, dont il était président et actionnaire majoritaire et non comme l'intimé en l'espèce à même sa marge de crédit personnelle et sans en tirer de bénéfice.

[23] Quant à l'affaire Beaudoin, les parties ont également convenu qu'elle se distinguait du présent cas.

REPRÉSENTATIONS DE L'INTIMÉ

[24] Le procureur de l'intimé a réitéré les nombreux facteurs atténuants présents en l'espèce et a insisté sur les regrets sincères exprimés par l'intimé.

[25] Enfin, les parties ont demandé que la période de radiation de l'intimé soit applicable à partir de la date d'audience.

ANALYSE ET MOTIFS

[26] Conformément à l'article 154 du Code des professions, le comité consigne par écrit la décision sur culpabilité et sanction rendue séance tenante contre l'intimé donnant ainsi acte à l'enregistrement de son plaidoyer de culpabilité et le déclarant coupable sous chacun des sept chefs de la plainte portée contre lui.

[27] Le comité a également donné suite aux recommandations communes des parties, ainsi qu'à la demande de prise d'effet de la période de radiation à la date d'audience. En conséquence, une renonciation au délai d'appel a été versée par les parties au dossier.

[28] Bien que la gravité objective des infractions reprochées à l'intimé ne fait aucun doute, la preuve a toutefois démontré que l'intimé n'avait pas d'intention malhonnête. En ce qui concerne les chefs 5 et 6, l'intimé était mu par un désir sincère d'aider son ami, ce dernier vivant une période extrêmement difficile. En aucun temps l'intimé n'en a tiré quelque avantage que ce soit.

[29] Pour ce qui est des autres infractions reprochées à l'intimé, le comité est d'avis qu'il s'agit d'accidents de parcours et le croit quand il dit avoir ignoré qu'il contrevenait à ses obligations déontologiques en faisant un commentaire à sa cliente ou en lui fournissant de l'information sur les valeurs mobilières dont monsieur Voyer était responsable, alors que lui-même agissait également auprès de celle-ci en tant que planificateur financier.

[30] La bonne foi de l'intimé n'est aucunement mise en doute en l'espèce.

[31] Les clients impliqués font toujours affaire avec l'intimé y compris J.D., celle qui a porté plainte à l'Autorité des marchés financiers ayant mené à l'enquête tenue par la plaignante sur les faits et gestes concernant l'intimé.

[32] Étant donné les circonstances de la présente affaire, le comité aurait même été enclin à ne pas condamner l'intimé à une période de radiation sous les chefs 3 et 4 mais plutôt à des amendes.

[33] Cependant, ces sanctions sont compatibles avec les sanctions imposées sur des infractions de même nature, respectent les critères de dissuasion et d'exemplarité et paraissent raisonnables dans leur globalité. Le comité donnera donc suite aux recommandations des parties.

[34] En conséquence, le comité condamnera l'intimé au paiement d'une amende de 2 000 \$ sous le chef 1, de 5 000 \$ sous le chef 6, ordonnera la radiation temporaire de l'intimé pour une période d'un mois sous chacun des chefs 3 et 4, à être purgée de façon concurrente, mais à partir du 31 mars 2015 et imposera des réprimandes sous chacun des chefs 2, 5 et 7.

PAR CES MOTIFS, le comité de discipline :

RÉITÈRE la déclaration de culpabilité de l'intimé prononcée à l'audience sous les sept chefs d'accusation mentionnés à la plainte.

ET PROCÉDANT SUR SANCTION :

CONDAMNE l'intimé au paiement d'une amende de 2 000 \$ sous le chef d'accusation numéro 1 et de 5 000 \$ sous le chef d'accusation numéro 6;

ORDONNE la radiation temporaire de l'intimé pour une période d'un mois comme membre de la Chambre de la sécurité financière sous chacun des chefs d'accusation

3 et 4, à être purgée de façon concurrente et à partir du 31 mars 2015;

IMPOSE à l'intimé une réprimande sous chacun des chefs d'accusation 2, 5 et 7;

CONDAMNE l'intimé au paiement des débours conformément aux dispositions de l'article 151 du Code des professions (RLRQ, c. C-26);

ORDONNE à la secrétaire du comité de discipline de faire publier, aux frais de l'intimé, un avis de la présente décision dans un journal circulant dans le lieu où ce dernier a eu son domicile professionnel et dans tout autre lieu où il a exercé ou pourrait exercer sa profession conformément aux dispositions de l'alinéa 5 de l'article 156 du Code des professions (RLRQ, c. C-26).

(s) Janine Kean _____
Me Janine Kean
Présidente du comité de discipline

(s) Benoit Bergeron _____
M. Benoit Bergeron, A.V.A., Pl. Fin.
Membre du comité de discipline

(s) Robert Chamberland _____
M. Robert Chamberland, A.V.A.
Membre du comité de discipline

Me Valérie Déziel, s.e.n.c.r.l.
BÉLANGER LONGTIN
Procureurs de la partie plaignante

Me Antoine Brylowski
MCCARTHY TÉTRAULT, s.e.n.c.r.l.
Procureurs de la partie intimée

Date d'audience : Le 31 mars 2015

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL SIGNÉ

3.7.3.2 Comité de discipline de la ChAD

Aucune information.

3.7.3.3 OCRCVM

Aucune information.

3.7.3.4 Bourse de Montréal Inc.

Aucune information.

3.8 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

3.8.1 Dispenses

DÉCISION N° 2015-PDG-0083

Décision générale relative à la dispense de l'application de certaines modifications au Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites entrant en vigueur les 15 juillet 2015 et 2016

Vu le *Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites*, RLRQ, c. V-1.1, r. 10 (le « Règlement 31-103 »), qui prévoit notamment les obligations des personnes inscrites;

Vu l'article 11.1 du *Règlement sur les instruments dérivés*, RLRQ, c. I-14.01, r. 1 (le « RID »), qui prévoit notamment que le paragraphe 1) de l'article 9.3 et les articles 14.2 à 14.14 du Règlement 31-103 s'appliquent, compte tenu des adaptations nécessaires, à la personne inscrite dans la catégorie de courtier en dérivés;

Vu le *Règlement modifiant le Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites* (le « Règlement modifiant le Règlement 31-103 ») approuvé par l'arrêté ministériel numéro V-1.1-2013-11 du 12 juin 2013, (2013), 145 G.O. II, 2998 [(2013) B.A.M.F. vol. 10, n° 27, section 3.2.2];

Vu l'entrée en vigueur les 15 juillet 2015 et 2016 de dispositions du Règlement modifiant le Règlement 31-103 en lien avec la mise en œuvre de la deuxième phase du modèle de relation client-conseiller (les « modifications MRCC2 »), tel que prévu au paragraphe 2° de l'article 21 de celui-ci;

Vu les difficultés éprouvées par certains courtiers et conseillers dans la mise en œuvre des modifications MRCC2 entrant en vigueur les 15 juillet 2015 et 2016;

Vu les problèmes techniques identifiés en lien avec les informations à fournir aux clients selon les modifications MRCC2;

Vu l'article 9.3 du Règlement 31-103 selon lequel le courtier qui est membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (l'« OCRCVM ») est dispensé de certaines obligations prévues au Règlement 31-103, à la condition qu'il se conforme aux dispositions de l'OCRCVM correspondantes en vigueur;

Vu l'article 1.1 du Règlement 31-103 qui définit une « disposition de l'OCRCVM » comme étant un règlement intérieur, une règle, un règlement ou une politique de l'OCRCVM figurant à l'Annexe G du Règlement 31-103, et ses modifications;

Vu l'entrée en vigueur les 15 juillet 2015 et 2016 de modifications aux Règles de l'OCRCVM pour les harmoniser avec les modifications MRCC2 (les « modifications de l'OCRCVM »);

Vu l'Annexe G du Règlement 31-103 qui ne comprend pas les modifications de l'OCRCVM;

Vu l'harmonisation importante des modifications de l'OCRCVM avec les modifications MRCC2;

Vu le pouvoir de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité »), prévu à l'article 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « LVM »), de dispenser une personne ou un groupe de personnes de tout ou partie des obligations qui sont prévues par les titres deuxième à sixième de cette loi, et ce, aux conditions qu'elle détermine, lorsqu'elle estime que cette dispense ne porte pas atteinte à la protection des épargnants;

Vu le pouvoir de l'Autorité, prévu à l'article 86 de la *Loi sur les instruments dérivés*, RLRQ, c. I-14.01 (la « LID »), de dispenser un dérivé, une personne, un groupement de personnes, une offre ou une opération de tout ou partie des obligations prévues par cette loi, lorsqu'elle estime que cette dispense ne porte pas atteinte à l'intérêt public;

Vu l'objectif d'harmonisation des Autorités canadiennes en valeurs mobilières en matière d'obligations des personnes inscrites;

Vu l'analyse faite par la Direction de l'encadrement des intermédiaires et la recommandation du surintendant de l'assistance aux clientèles et de l'encadrement de la distribution d'accorder la présente dispense au motif qu'elle ne porte pas atteinte à la protection des épargnants et à l'intérêt public;

En conséquence :

1. L'Autorité dispense la personne inscrite conformément à l'article 148 de la LVM et à l'article 54 de la LID, sauf le membre de l'OCRCVM en ce qui a trait à ses activités à ce titre, de l'application :
 - a) des obligations suivantes prévues au Règlement 31-103, compte tenu des adaptations nécessaires eu égard à l'article 11.1 du RID, lesquelles dispositions entrent en vigueur le 15 juillet 2015, à la condition que la personne inscrite se conforme à ces dispositions à partir des relevés transmis aux clients pour la période se terminant le 31 décembre 2015 :
 - i) l'obligation prévue à l'article 14.11.1 visant l'établissement de la valeur marchande des titres;
 - ii) l'obligation prévue à l'article 14.14 visant la transmission de relevés de compte, à la condition que pour les périodes se terminant avant le 31 décembre 2015, la personne inscrite respecte l'article 14.14 en vigueur le 14 juillet 2015;
 - iii) l'obligation prévue à l'article 14.14.1 visant la transmission de relevés supplémentaires, sauf en ce qui concerne l'information prévue au sous-paragraphe g) du paragraphe 2), laquelle est visée par le sous-paragraphe b) ci-dessous;
 - iv) l'obligation prévue à l'article 14.14.2 visant la transmission de l'information sur le coût des positions, à la condition que, si la valeur marchande de la position est utilisée au lieu du coût de la position :
 - (i) selon la disposition ii) du sous-paragraphe a) du paragraphe 2), il n'est pas nécessaire d'indiquer la date du transfert; et
 - (ii) selon la disposition ii) du sous-paragraphe b) du paragraphe 2), la personne inscrite peut divulguer la valeur marchande en date du 31 décembre 2015 ou à une date antérieure si la même date et la même valeur sont utilisées pour tous les clients semblables;
 - v) l'obligation prévue à l'article 14.15 visant la transmission de relevés des porteurs;

- vi) l'obligation prévue à l'article 14.16 visant la transmission de relevés des courtiers en plans de bourses d'études;
 - b) de l'obligation prévue au sous-paragraphe g) du paragraphe 2) de l'article 14.14.1 visant l'information sur le fait que les titres sont couverts par un fonds de protection des investisseurs;
 - c) de l'obligation prévue aux sous-paragraphe e) et h) du paragraphe 1) de l'article 14.19 d'inclure l'information sur la valeur marchande au 15 juillet 2015 et ultérieurement, lorsque l'une des conditions suivantes est respectée :
 - i) un rapport sur le rendement des placements est transmis pour la période de 12 mois se terminant le 31 décembre 2016 et l'information sur la valeur marchande est présentée soit au 1^{er} janvier 2016 et ultérieurement, ou soit à une date antérieure au 1^{er} janvier 2016 et ultérieurement, à la condition, dans tous les cas, que la même date soit utilisée pour tous les clients semblables;
 - ii) l'information sur la valeur marchande est présentée soit au 15 juillet 2015 et ultérieurement, ou soit à une date antérieure au 15 juillet 2015 et ultérieurement, à la condition, dans tous les cas, que la même date soit utilisée pour tous les clients semblables;
 - d) de l'obligation prévue au sous-paragraphe e) du paragraphe 2) de l'article 14.19 de transmettre le taux de rendement total annualisé pour la période commençant à l'ouverture du compte lorsque l'une des conditions suivantes est respectée :
 - i) un rapport sur le rendement des placements est transmis pour la période de 12 mois se terminant le 31 décembre 2016;
 - ii) un rapport sur le rendement des placements est transmis et fournit l'information soit pour la période commençant à l'ouverture du compte, si le compte a été ouvert au moins un an avant la date du rapport, ou soit pour la période commençant le 15 juillet 2015, ou à une date antérieure au 15 juillet 2015, à la condition, dans tous les cas, que la même date soit utilisée pour tous les clients semblables.
2. L'Autorité dispense la personne inscrite au Québec qui est membre de l'OCRCVM des obligations suivantes prévues au Règlement 31-103, à la condition que cette personne se conforme aux modifications de l'OCRCVM :
- a) l'obligation prévue à l'article 14.11.1 visant l'établissement de la valeur marchande des titres;
 - b) l'obligation prévue à l'article 14.14 visant la transmission de relevés de compte;
 - c) l'obligation prévue à l'article 14.14.1 visant la transmission de relevés supplémentaires;
 - d) l'obligation prévue à l'article 14.14.2 visant la transmission de l'information sur le coût des positions;
 - e) l'obligation prévue à l'article 14.17 visant la transmission du rapport sur les frais et les autres formes de rémunération;
 - f) l'obligation prévue à l'article 14.18 visant la transmission du rapport sur le rendement des placements;

- g) l'obligation prévue à l'article 14.19 visant le contenu du rapport sur le rendement des placements;
- h) l'obligation prévue à l'article 14.20 visant la transmission simultanée du rapport sur les frais et les autres formes de rémunération et du rapport sur le rendement des placements.

Dans la présente décision générale, on entend par « clients semblables » les clients suivants :

- a) les clients dont les comptes ou les positions sur titres ont été transférés ensemble à une société inscrite;
- b) les clients dont les comptes ou les positions sur titres sont sur le même système de déclaration dans le cas où la société inscrite a plus d'un système;
- c) les clients dont les comptes ou les positions sur titres, selon une personne raisonnable, semblent similaires sur le plan du calcul de la valeur marchande ou du coût des positions.

La présente décision prend effet le 15 juillet 2015.

Les dispenses prévues aux dispositions i), ii), iii), v) et vi) du sous-paragraphe a) du paragraphe 1 de la présente décision cesseront d'avoir effet le 1^{er} janvier 2016.

Les dispenses prévues à la disposition iv) du sous-paragraphe paragraphe a) et aux sous-paragraphe b), c) et d) du paragraphe 1 de la présente décision cesseront d'avoir effet à la date d'entrée en vigueur de modifications au Règlement 31-103 au même effet que la présente décision.

Les dispenses prévues au paragraphe 2 de la présente décision cesseront d'avoir effet à la date d'entrée en vigueur de modifications à l'article 9.3 et à l'Annexe G du Règlement 31-103 au même effet que la présente décision.

Fait le 20 mai 2015.

Louis Morisset
Président-directeur général